

Fondation du D^r Julien
États financiers cumulés
au 31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats cumulés	5
Évolution de l'actif net cumulée	6
Flux de trésorerie cumulés	7
Situation financière cumulée	8
Notes complémentaires	9 - 19
Annexe cumulée	20

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation du D^f Julien

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés de l'organisme Fondation du D^f Julien (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière cumulée au 31 mars 2020 et les états cumulés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe cumulée.

À notre avis, les états financiers cumulés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers cumulés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers cumulés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers cumulés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers cumulés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers cumulés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers cumulés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers cumulés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers cumulés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers cumulés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers cumulés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 22 juin 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation du D^r Julien

Résultats cumulés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions (note 11)		
Provinciales		
Services directs aux enfants	1 592 810	926 918
Formation, déploiement du réseau, recherche et gestion	1 272 531	724 798
*Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC	3 685 009	2 878 456
Municipales	600 000	508 361
Guignolée du D ^r Julien (incluant 35 473 \$ de dons en biens et services; 46 797 \$ en 2019)	1 603 873	1 781 077
Dons		
Particuliers	2 320 589	1 638 980
Sociétés	77 245	134 090
Biens et services	42 594	141 456
Fondation Marcelle et Jean Coutu	547 339	167 573
Autres fondations et organismes	403 237	707 177
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	75 930	75 597
Produits nets de placements (note 5)	15 587	426 246
Autres	56 079	125 720
	<u>12 292 823</u>	<u>10 236 449</u>
Charges		
Services directs aux enfants et au centre de formation en PSC		
Services directs aux enfants		
Centre Hochelaga-Maisonneuve	1 501 940	1 887 448
Centre Côte-des-Neiges	854 166	865 690
Garage à musique	1 630 648	1 462 634
Biens et services reçus à titre de dons	78 067	188 253
	<u>4 064 821</u>	<u>4 404 025</u>
Centre de formation en PSC		
Formation, déploiement du réseau et recherche	1 946 069	1 808 620
	<u>6 010 890</u>	<u>6 212 645</u>
*Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC (note 11)	3 685 009	2 878 456
Redistribution aux CPSC	120 346	34 250
Financement et administration générale	941 075	1 010 721
	<u>10 757 320</u>	<u>10 136 072</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>1 535 503</u>	<u>100 377</u>

Les notes complémentaires et l'annexe cumulée font partie intégrante des états financiers cumulés.

Fondation du D^r Julien

Évolution de l'actif net cumulée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Affectations d'origine interne			2020		2019	
	Investi en immobili- sations	Réserve pour les services aux enfants (note 12)	Réserve pour le fonds de pérennité (note 12)	Total	Non affecté	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	2 182 444	6 500 000	1 600 000	8 100 000	421 911	10 704 355	10 603 978
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(187 309)				1 722 812	1 535 503	100 377
Investissement en immobilisations	80 029				(80 029)		
Solde à la fin	2 075 164	6 500 000	1 600 000	8 100 000	2 064 694	12 239 858	10 704 355

Les notes complémentaires et l'annexe cumulée font partie intégrante des états financiers cumulés.

Fondation du D^r Julien
Flux de trésorerie cumulés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 535 503	100 377
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	238 184	239 852
Amortissement des actifs incorporels	25 055	40 872
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(75 930)	(75 597)
Variations de la juste valeur des placements	255 498	(156 411)
Produits réinvestis – fonds communs de placement	(98 809)	(129 636)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>32 418</u>	<u>1 601 057</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 911 919</u>	<u>1 620 514</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(3 129 974)	(2 122 446)
Encaissements de placements	2 339 789	2 118 335
Dépôts à terme	4 129 212	(4 129 212)
Avances à des CPSC	825 000	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(56 255)	(125 888)
Acquisition d'actifs incorporels	(43 774)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>4 063 998</u>	<u>(4 259 211)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>20 000</u>	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>5 995 917</u>	<u>(2 638 697)</u>
Encaisse au début	<u>922 830</u>	<u>3 561 527</u>
Encaisse à la fin	<u>6 918 747</u>	<u>922 830</u>

Les notes complémentaires et l'annexe cumulée font partie intégrante des états financiers cumulés.

Fondation du D^r Julien
Situation financière cumulée
 au 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	6 368 747	922 830
Dépôts à terme		4 129 212
Sommes et leg testamentaire à recevoir (note 6)	775 735	60 701
Avances pour le déploiement du Réseau québécois des CPSC, sans intérêt, encaissables en octobre 2020	275 000	
Frais payés d'avance	46 100	43 320
	<u>7 465 582</u>	<u>5 156 063</u>
Long terme		
Placements (note 7)	8 045 202	7 411 706
Avances pour le déploiement du Réseau québécois des CPSC, sans intérêt, encaissables jusqu'en octobre 2022	550 000	1 100 000
Immobilisations corporelles (note 8)	3 693 750	3 875 679
Actifs incorporels (note 9)	70 351	51 632
	<u>19 824 885</u>	<u>17 595 080</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	630 763	563 815
Apports reportés afférents aux projets (note 11)	5 265 327	4 582 043
	<u>5 896 090</u>	<u>5 145 858</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	1 688 937	1 744 867
	<u>7 585 027</u>	<u>6 890 725</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 075 164	2 182 444
Affectations d'origine interne (note 13)	8 100 000	8 100 000
Non affecté	2 064 694	421 911
	<u>12 239 858</u>	<u>10 704 355</u>
	<u>19 824 885</u>	<u>17 595 080</u>

Les notes complémentaires et l'annexe cumulée font partie intégrante des états financiers cumulés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Les entités combinées dans les présents états financiers cumulés sont constituées individuellement en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et sont reconnues comme des organismes de bienfaisance enregistrés au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Leur mission est d'assurer la promotion et la défense des droits des enfants en milieux défavorisés par la pédiatrie sociale.

Les présents états financiers cumulés regroupent les comptes de Fondation du D^r Julien et ceux de ses parties liées, soit Assistance d'enfants en difficulté (AED) et Centre de services préventifs à l'enfance de Côte-des-Neiges (CSPE), étant donné qu'elles partagent la même direction.

2 - COVID-19

À la fin de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers cumulés.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'organisme a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

En avril 2020, une avance de 1 702 000 \$ a été versée au Réseau québécois des CPSC en raison de la pandémie de la COVID-19. L'avance consentie sera retranchée de l'aide financière accordée au Réseau des CPSC pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif

Le 1^{er} avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers cumulés de l'organisme.

Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif

Le 1^{er} avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4432 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4434. Le chapitre 4434 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des actifs incorporels.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers cumulés de l'organisme.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers cumulés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers cumulés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers cumulés, les notes y afférentes et l'annexe cumulée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats cumulés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement et en actions qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats cumulés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats cumulés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les dividendes, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis et les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes des placements en obligations) ainsi que la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats cumulés au poste Produits nets de placements. L'organisme n'a aucun produit net de placement grevé d'affectations d'origine externe.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

Ventilation des charges

L'organisme exerce différents types de fonctions, à savoir les services directs aux enfants, le centre de formation en PSC ainsi que le financement et l'administration générale. Le coût de chacune de ces fonctions se compose de salaires et charges sociales, de frais de loyer et d'autres charges directement rattachées à la fonction. De plus, certains frais généraux et administratifs, qui sont communs à l'administration et à chacune des fonctions, sont pris en charge par l'organisme.

L'organisme ventile une partie des frais généraux et administratifs selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les autres frais généraux et administratifs sont répartis au prorata du coût total des diverses fonctions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	30 ans et 40 ans
Améliorations – emphytéose	30 ans
Travaux de réaménagement	15 ans
Hangars	28 ans
Instruments de musique	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 à 7 ans
Base de données	5 ans
Logiciels	3 ans
Site Internet	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée aux résultats cumulés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits de placements		
Intérêts	133 389	91 994
Dividendes	7 911	10 222
Fonds communs de placement	129 785	167 619
Variations de la juste valeur des placements	(255 498)	156 411
	<u>15 587</u>	<u>426 246</u>

6 - SOMMES ET LEG TESTAMENTAIRE À RECEVOIR

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	106 915	54 804
Leg testamentaire à recevoir	638 542	
Autres	30 278	5 897
	<u>775 735</u>	<u>60 701</u>

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

7 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds communs de placement		
Marché monétaire	1 129 200	59 964
Obligations canadiennes	2 372 416	2 238 297
Actions canadiennes	959 226	1 888 589
Actions étrangères	1 386 598	888 930
Obligations canadiennes	2 071 522	2 033 277
Actions canadiennes	126 240	302 649
	<u>8 045 202</u>	<u>7 411 706</u>

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	323 400		323 400	323 400
Bâtiments	1 522 474	312 376	1 210 098	1 255 789
Améliorations – emphytéose (a)	1 394 470	259 962	1 134 508	1 145 375
Travaux de réaménagement	1 022 570	410 491	612 079	677 048
Hangars	389 948	66 152	323 796	337 723
Instruments de musique	120 652	101 601	19 051	41 825
Matériel informatique	310 355	267 160	43 195	54 400
Mobilier et équipement	147 008	119 385	27 623	40 119
	<u>5 230 877</u>	<u>1 537 127</u>	<u>3 693 750</u>	<u>3 875 679</u>

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des apports en immobilisations corporelles pour des travaux d'aménagement du local de dépôt d'instruments pour un montant de 20 000 \$ (aucun en 2019).

9 - ACTIFS INCORPORELS

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Actifs incorporels amortissables				
Base de données	242 835	216 258	26 577	51 632
Logiciels	69 809	69 809		
Site Internet	43 774		43 774	
	<u>356 418</u>	<u>286 067</u>	<u>70 351</u>	<u>51 632</u>

Fondation du D^r Julien
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	126 993	159 878
Salaires et charges sociales à payer	503 770	403 937
	630 763	563 815

Les sommes à remettre à l'État totalisent 779 \$ au 31 mars 2020 (6 145 \$ au 31 mars 2019).

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX PROJETS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Apports reportés afférents à la subvention du gouvernement provincial pour rendre accessibles les soins et les services de pédiatrie sociale en communauté		
Solde au début	2 551 092	2 081 264
Encaissements	7 000 000	5 000 000
Montants constatés à titre de produits		
Services directs aux enfants	(1 592 810)	(926 918)
Formation, déploiement du réseau, recherche et gestion	(1 272 531)	(724 798)
Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC	(3 685 009)	(2 878 456)
Solde à la fin (a)	3 000 742	2 551 092
Apports reportés afférents au projet Famille-Enfants-Réseau (FER)		
Solde au début	818 695	444 835
Encaissements de la Ville de Montréal	600 000	500 000
Encaissements de la Fondation Marcelle et Jean Coutu	500 000	500 000
Montants constatés à titre de produits	(734 910)	(626 140)
Solde à la fin	1 183 785	818 695
Apports reportés afférents au projet de formation universitaire		
Solde au début	904 493	454 287
Encaissements de la Fondation Marcelle et Jean Coutu	500 000	500 000
Montants constatés à titre de produits	(412 429)	(49 794)
Solde à la fin	992 064	904 493
Apports reportés afférents aux autres projets		
Solde au début	307 763	1 350
Encaissements	76 060	306 413
Montant constaté à titre de produits	(295 087)	
Solde à la fin	88 736	307 763
	5 265 327	4 582 043

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX PROJETS (suite)

- (a) Le solde est composé des apports reportés pour le soutien au déploiement du Réseau québécois des (CPSC). Cette somme a servi, entre autres, à financer les avances pour le déploiement du Réseau québécois des CPSC pour un montant de 825 000 \$ (1 100 000 \$ en 2019).

Ces sommes seront utilisées pour financer les projets au cours du prochain exercice.

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	1 744 867	1 820 464
Sommes recueillies au cours de l'exercice	20 000	
Montants constatés à titre de produits	<u>(75 930)</u>	<u>(75 597)</u>
Solde à la fin (a)	<u><u>1 688 937</u></u>	<u><u>1 744 867</u></u>

- (a) Le solde est composé des éléments suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Garage à musique – Ovila-Pelletier	1 010 156	1 031 377
Centre Hochelaga-Maisonneuve	169 858	177 155
Dons mobiliers	872	2 864
Dons immobiliers	497 000	518 000
Dons d'instruments de musique	11 051	15 471
	<u><u>1 688 937</u></u>	<u><u>1 744 867</u></u>

13 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les différentes réserves ont les objectifs suivants :

- Réserve pour les services aux enfants :

S'assurer que l'organisme a les fonds nécessaires pour maintenir la continuité des services, des activités et des projets spéciaux pour les enfants et leur famille, et que le montant de cette réserve corresponde approximativement à 18 mois de charges pour les services aux enfants et à leur famille;

- Réserve pour le fonds de pérennité :

S'assurer que l'organisme a les fonds nécessaires pour parer à une rupture prolongée de son financement externe en constituant un fonds de pérennité. Cette réserve ainsi que les intérêts générés qui seront versés au budget de fonctionnement permettront de réduire, en partie, les incertitudes liées au mode de financement actuel et d'assurer la pérennité du financement pour l'ensemble des services et des activités.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

14 - VENTILATION DES CHARGES

Les frais généraux et administratifs ont été ventilés comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Services directs aux enfants		
Centre Hochelaga-Maisonneuve	160 925	202 227
Centre Côte-des-Neiges	91 518	92 752
Garage à musique	174 712	156 711
Centre de formation en PSC		
Formation, déploiement du réseau et recherche	<u>208 507</u>	<u>193 781</u>
	<u>635 662</u>	<u>645 471</u>
Financement et administration générale	<u>941 075</u>	<u>1 010 721</u>
	<u><u>1 576 737</u></u>	<u><u>1 656 192</u></u>

Les frais généraux et administratifs se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Rémunération et charges sociales	932 944	1 034 983
Formation, assurances et cotisations professionnelles	23 856	25 376
Honoraires	356 588	320 869
Loyers et occupation de bureaux	43 489	37 240
Frais liés aux activités cliniques	6 667	5 300
Formation continue des professionnels en PSC		115
Publicité et promotion de la pédiatrie sociale en communauté	109 299	111 377
Frais de fonctionnement	47 664	54 768
Frais financiers	17 403	24 109
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>38 827</u>	<u>42 055</u>
	<u><u>1 576 737</u></u>	<u><u>1 656 192</u></u>

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière cumulée, exception faite des placements en fonds communs de placement et en actions. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les sommes et legs testamentaire à recevoir (excluant les taxes à la consommation à recevoir), les avances et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

15 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de change.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement et en actions, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière cumulée. Compte tenu du niveau de l'actif net, le risque de liquidité est considéré comme négligeable.

16 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 605 701 \$ pour des locaux et du matériel ainsi que des services informatiques et de la production de matériel.

Les contrats échoient de juin 2020 à décembre 2022.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 284 585 \$ en 2021, à 279 044 \$ en 2022 et à 42 072 \$ en 2023.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

16 - ENGAGEMENTS (suite)

La Ville de Montréal a cédé à l'organisme, à titre gratuit, un droit d'emphytéose sur un immeuble qui vient à échéance en juin 2043.

17 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

18 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CUMULÉE

Un projet de protocole d'entente entre le ministre de la Famille et l'organisme a été rédigé pour l'octroi d'une subvention pour les exercices 2020-2021 à 2022-2023 pour les soins, services et activités de l'organisme. Ce protocole d'entente remplace l'entente entre le ministre de la Famille et la Fondation qui se terminait au 31 mars 2020. Le projet de protocole d'entente n'est pas signé en date de signature du rapport de l'auditeur indépendant.

Fondation du D^r Julien

Annexe cumulée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Charges par nature		
Rémunération et charges sociales	4 596 556	5 041 697
Formation, assurances et cotisations professionnelles	50 247	68 602
Honoraires	688 522	380 952
Soutien au déploiement en formation du projet FER	436 452	351 019
Loyers et occupation de bureaux	192 454	211 142
Frais liés aux activités cliniques	158 348	203 428
Formation continue des professionnels en PSC	126 287	105 696
Publicité et promotion de la pédiatrie sociale en communauté	120 713	140 255
Biens et services reçus à titre de dons	78 067	188 253
Frais de fonctionnement	223 677	227 551
Frais financiers	17 403	24 047
Amortissement des immobilisations corporelles	238 184	239 852
Amortissement des actifs incorporels	25 055	40 872
Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC	3 805 355	2 912 706
	<u>10 757 320</u>	<u>10 136 072</u>